

## Conseil d'administration ALK du 11.12.2023

**Présents** : Patrick Obertin (PO), Christine Schmit (CS), Georges Freichel (GF), Feriel Talbi (FT), Anne-Sophie Coppa (A-SC), Martine Ourth (MO)

**Skype** : Anthony Bender (AB)

**Excusés** : Carmen Glod (CG), Jérôme Pauls - SLKS

### Ordre du jour

- 1) **Bienvenue**
- 2) **Approbation de l'ordre du jour**
- 3) **Approbation du rapport du C.A. du 13/11/2023**

#### 4) **SLKS : Jérôme et Gilles → INAPS, formation moniteur groupe sportif**

Formation INAPS pour donner cours aux sportifs de la FLASS. Il s'agit d'une formation de 138 heures. Est-ce que les kinésithérapeutes sont dispensés puisque ceci fait partie de la formation de base de la kiné ?

PO : ALK et SLKS devraient prendre position par rapport à ce sujet car l'activité physique fait partie des attributions des kinésithérapeutes.

PO propose courrier commun ALK-SLKS pour ministère et INAPS.

A discuter au prochain CA avec représentant SLKS.

#### 5) **Relations autorités, CNS, CSCPS et autres : réunion CNS - ALK 8/12**

PO était présent à réunion du **CSCPS le 6.12.23**. Un groupe de travail va être créé pour élaborer une proposition pour la nouvelle loi sur le CSCPS. PO s'est manifesté pour y participer car il est important qu'il y ait également des indépendants inclus dans ce processus.

Il a également été constaté que la commission professionnelle des kinésithérapeutes n'est pas du tout fonctionnelle. Le président de la commission a été incité par le CSCPS de réagir en tant que porte-parole de la commission. Après concertation de cette dernière, le président devrait formuler un avis commun et le transmettre au CSCPS. Ceci n'est pas le cas actuellement. C'est très dommage.

**Réunion technique 8.12 à la CNS.** PO, CS et SW présents.

Discussion concernant la mise en place des modifications statutaires. Actuellement, toujours impossible de connaître une date pour la mise en vigueur des modifications car l'IGSS n'a pas donné son avis. Les courriers pour avertir les kinés et médecins sont prêts.

A l'avenir les kinés vont avoir la possibilité et l'obligation de vérifier l'affiliation des patients à la CNS. Un titre ne garantit plus la prise en charge de la CNS, si le patient quitte la CNS avant la fin de la

validité du titre, les séances prestées après la date de sortie ne vont pas être remboursées. A cet effet il existe un site internet qui pourrait être idéalement intégré dans le système de facturation. L'ALK va contacter Mme Noël de GIsolutions à ce sujet en temps utile.

Concernant le sujet de la fréquence maximale pour pathologies lourdes, il serait peut-être préférable que la CNS organise une sorte de table ronde avec les différentes associations de patients (CAPAT, ALAN, etc.) et l'ALK afin de discuter de ce sujet et se rendre compte des doléances de chacun des acteurs.

Le problème des pathologies lourdes n'est pas seulement résolu par la limitation de la fréquence, mais surtout aussi en collaboration avec les maisons de soins et les réseaux. Une coopération entre les différents acteurs (Copas, CNS, assurance-dépendance, ALK, ...) semble indispensable.

Les statistiques de consommation en kinésithérapie montrent toujours une augmentation mais légèrement moins rapide que les années précédentes. On voit clairement que c'est en parallèle avec augmentation du nombre de kinés.

Depuis août 2023 la CNS procède à des contrôles aléatoires des prises en charge en kinésithérapie en contactant les patients pour confirmer leurs présences aux séances.

Quelques chiffres : 69 contrôles en août, 107 en septembre, 88 en octobre.

Résultats prometteurs → taux de réponse de 85% de la part des patients.

Actuellement la CNS a reçu des remboursements à hauteur de 4000€.

Remboursement rééducation périnéale -> demande de remboursement à 100% comme c'est déjà le cas pour les sage-femmes afin de contrer la concurrence déloyale. Éventuellement 2x16 séances comme en post-op avec comme date op la date de naissance du bébé...

L'ALK soulèvera à nouveau cette question lors de la prochaine réunion technique. Au paravant PO contactera Claude Frieden à ce sujet afin de faire avancer les choses...

## **6) Secrétariat Christine : matinée au LTPS 08/01/2024**

CS va aller comme représentant de l'ALK lors d'une matinée d'information au Lycée technique des professions de santé, le lundi matin 08.01.2024.

## **7) Trésorerie ALK**

Le décompte va être finalisé pour début janvier 2024.

Cotisation : la facture figure actuellement comme preuve d'adhésion à l'ALK.

PO appelle Mme Fecchi de la BGL concernant le placement d'argent de l'ALK afin de renouveler le dépôt à terme.

## 8) Secrétariat Martine : mailing

Plusieurs newsletters (formation, Servipay, GIS, ...)

Prochaines dates de CA :

15.01 Mme Françoise Stefanutti (19h30 présentation logiciel)

19.02

11.03

**21.03 AGO en partenariat avec SLKS à la Coque Kirchberg**

15.04

13.05

10.06

8.07 dîner 19h00 restaurant

## 9) Site internet et réseaux sociaux : Luxkine.lu

Restructuration du site Luxkine : le CA a décidé de faire une réunion à ce sujet. L'objet est que le nouveau site pourra remplacer l'annuaire version papier de l'ALK.

**Réunion prévue le 15.01 à 18h00 (avant CA)**

A-SC : l'organisme de formation *health impact* a demandé de partager leur contenu sur nos réseaux. L'ALK ne partage que du contenu nos partenaires.

A-SC : petits interviews des membres du CA par rapport à des thèmes d'actualités. A-SC va réfléchir à un concept.

## 10) WP et autres news internationales

RAS

## 11) Formations continues

SW les formations TMA et Métiss ont dû être annulées par manque de participants.

SW a eu de bons échos de la formation sexologie : une relance est prévue pour le mois de mai.

La formation RPG a été relancée par newsletter et sur les réseaux, actuellement une dizaine d'inscrits.

## 12) GIS : cardio – respi et autres...

GIS pédiatrie : Les affiches sur la plagiocéphalie ont été finalisées et imprimées. Elles vont être transmises à la fondation autisme à Beckerich pour être envoyées simultanément avec l'annuaire de l'ALK.

GIS vestibulaire : AB recontacte GIS pour relancer le projet présenté l'année dernière.

GIS main : actuellement élaboration d'une affiche sur fractures de poignets.

#### GIS cardio-respi :

- Groupe de travail Long-Covid terminé avec le CHL. Les documents pour patients ont été mis sur le site de l'ALK, ils sont téléchargeables en 4 langues différentes.
- Recrutement de kinés pour suivi de syndrome d'hyperventilation (Dr Renel)
- Projet de rééducation respiratoire en collaboration avec CHL et Rehazenter. Objectif : rassembler et former des kinés indépendants pour mettre en place un réseau de suivi pour ces patients -> **réunion prévue mardi 9 janvier 18h00 au CHL.**

GIS neurologie : jusqu'à présent inexistant. CHL veut lancer un projet pour groupe de travail sclérose en plaques. Appel sur réseaux et par newsletter de l'ALK : actuellement AB a reçu 6 réponses pour réseau de suivi SEP.

GIS oncologie : s'est réuni en décembre. Projet pour organiser une conférence pour octobre rose 2024.

**Une charte pour les kinésithérapeutes** qui souhaitent être référencés dans un GIS (plus-ou-moins dans des sous-groupes si pertinent (cf. mail Anthony)

#### **13) Sponsors : contrats 2025**

Nouveau contrat sponsoring élaboré par Me Casanova qui vont entrer en vigueur en 2025 et doivent donc être signés avant la fin 2024.

Au cours de l'année l'ALK va rencontrer tous les partenaires-sponsors individuellement pour exposer et signer les nouveaux contrats. GF a déjà contacté tous les sponsors pour les prévenir.

#### **14) Divers : annuaire 2024 ; AGO 2024 ; AGO 2025**

Annuaire imprimés et arrivés à la fondation autisme à Beckerich pour la mise sous enveloppes et l'envoi d'ici fin d'année.

AGO 2024 : tous les membres du comité doivent présenter leur activité brièvement -> contrainte de temps car présentation commune avec SLKS prévue par après.

AGO 2025 : Grande salle au centre culturel « Schéiss » a été réservée pour un samedi en mars 2025. (180 places assises)